

Programme de Formation DESSPR

Dirigeant d'Entreprise Sécurité, Sûreté & Prévention des Risques

Prérequis

- Savoir lire, écrire, parler couramment le français
- Ne pas avoir d'antécédents judiciaires – Prendre en compte les prérequis en vigueur sur le site www.cnaps.interieur.gouv.fr
- Avoir fourni la liste des pièces suivantes :
 - Carte d'identité ou Titre de séjour en cours de validité
 - 2 photos d'identité
 - Carte vitale

Public concerné

Toute personne désirant exercer la fonction de Dirigeant d'Entreprise Sécurité et Sûreté et Prévention des Risques

Condition de validité

Le titre présente une validité de 5 ans

Conditions pédagogiques

- Délais d'accès à la formation et dates de sessions :
- 15 jours *sous réserve d'un dossier complet
- Durée totale de la formation : 250 heures (+ 7h d'Examen)
- Nombre de participants : 12 personnes par session en présentiel maximum

Financement

- Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)
- Action de Formation Préalable à l'Embauche (AFPR)
- (Voir conditions auprès du Pôle Emploi)
- AIF, CPF, CIF, individuel, plan de formation, entreprise

Outils pédagogiques

- Salles de cours
- PC informatique
- Vidéoprojecteur
- Ecrans
- Cours sur supports informatiques
- Cours remis aux stagiaires sur support papier

Modalités d'évaluation

- Test final QCM
- Evaluation pratique
- Questionnement oral
- Remise du diplôme de Dirigeant d'Entreprise de Sécurité et Sûreté et Prévention des Risques

Responsables pédagogiques

Notre Dirigeant :

Mr. Frédéric RIGON:

f.rigon@flagship-groupe.com

Responsable pédagogique :

Mr. Michaël VIGNERON:

m.vigneron@flagship-groupe.com

Service administratif :

contact@flagship-groupe.com

Lieu de la formation

- 214 boulevard du Mercantour – 06 200 Nice
- Site accessible aux personnes en situation de handicap
- Accessibilité : pour les personnes en situation de handicap, des aménagements peuvent être mis en place selon les besoins, en collaboration avec notre référent Handicap Mme Liliane GUILLAUME

Délais d'accès à la formation

15 jours après signature du contrat ou de la convention



+33(0)4 83 93 59 81



+33(0)4 22 32 63 91



contact@flagship-groupe.com

I. Modules juridiques – 84 heures

Maîtrise des connaissances relatives au contrat de travail

- Formalités obligatoires à l'embauche, les règles d'embauche et de rupture du contrat de travail
- Gérer les aspects du contrat de travail
- Les conditions des conclusions du contrat de travail

Réglementation pénale en droit du travail

- Prévoir et reconnaître les infractions en matière de droit du travail
- Citer les infractions sur le travail illégal
- Désigner les délits d'entrave
- Rappeler les atteintes à la dignité au travail
- Connaître les fondements de la responsabilité pénale du chef d'entreprise
- Restituer les conditions de la responsabilité pénale

Réglementation applicable aux conditions de travail

- Les règles de représentation du personnel
- La réglementation des conditions de travail, en matière d'hygiène et sécurité
- Les acteurs institutionnels

Rapports collectifs aux conditions de travail et la responsabilité du chef d'entreprise

- Connaître les juridictions sociales
- Maîtriser la procédure du protocole d'accord
- Citer les libertés collectives au travail

Analyse des cas

- Connaître la procédure réglementaire de rupture du contrat de travail, le délai de prévenance
- Maîtriser les différentes formes et cas de licenciement
- Définir la faute grave
- Rappeler les conditions réglementaires de l'accident de travail

Code déontologique professionnel

- Respecter le secret professionnel
- Les principes de déontologie

- Avertir sur les pratiques de marchandages et des sanctions spécifiques et associées

Dispositions utiles du Code pénal

- Savoir appliquer les concepts : de légitime défense, l'atteinte à la liberté d'aller et venir, à l'intégrité physique, la non-assistance à personne en danger, des faits justificatifs comme état de nécessité, l'omission d'empêcher un crime ou un délit, les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police, l'approbation frauduleuse, les cas d'atteinte aux systèmes informatiques de traitement de données

Réglementation spécifique sur les services d'aide à la personne et les installations classées

- Les rapports de la sécurité privée
- La réglementation des installations classées et des habilitations nécessaires à leur accès

Cadre légal et réglementation sur les armes

- Les différentes catégories et types d'armes les autorisations administratives pour l'acquisition, la détention, et mise à disposition
- Conservation et traçabilité des armes

Connaissances législation relative cadre institutionnel de contrôle et régulation

- Le rôle du ministère de l'intérieur
- Le pouvoir du Préfet
- Les missions du délégué ministériel aux partenariats, aux stratégies, aux innovations de sécurité
- Les compétences du CNAPS

II - Environnement juridique de la sécurité intérieure – 40 heures

- Les conditions d'accès à la profession (moralité, aptitude professionnelle)
- Les spécificités des services internes
- Le principe d'exercice exclusif, de neutralité
- Le port des uniformes et insignes, connaissances et identifications
- La réglementation sur la détention et port d'armes



III. Equipements et techniques en matière de sécurité privée - 20 heures

- Les systèmes de contrôle des rondes, les rondes de surveillance
- Les consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes
- Equipements de communication fixes et internes, mobiles et embarqués
- Les équipements de protection individuelle, mécanique, électronique et des systèmes d'alarme
- Les systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance et intervention sur alarme
- Le système de contrôle d'accès
- Equipement de sécurité incendie, l'évacuation

IV. Management de l'entreprise et des moyens – 60 heures

- Formalités de création d'entreprise en général et spécificités d'une entreprise de sécurité en particulier
- Mise en œuvre des moyens pour mener le projet à terme
- Evaluation des risques, les concepts et le seuil de rentabilité

- Conduire, prévoir et maîtriser les aides et prévoyance
- Approches financières et juridiques
- Etude du marketing et des stratégies commerciales
- Régir la communication interne, externe et de crise

V. Capacité à répondre à un appel d'offre – 40 heures

- La recherche d'appel offres, sa maîtrise et son analyse
- Les donneurs d'ordre privés, le droit des contrats privés
- Les donneurs d'ordre publics, le droit des contrats publics
- La maîtrise et la gestion de la relation client
- La réception et le traitement d'un appel d'offres
- La prévision et la connaissance des aides et prévoyance
- La communication interne, externe et de crise
- La rupture du contrat

VI. Responsabilité sociétale – 06 heures